

Compte Rendu De la réunion de bureau Du 9 novembre 2023

Présents: Denis SOTTER, Jacques SAVEL, Philippe HILLAIRET, Philippe PERON, Dominique

LESENNE, Daniel JEANNEAU, Patrice GASTINEAU

Visio: Jean-Marc GUEHO, Philippe KRAFT, Jean-Pierre COTTON, Laurent GAUBICHET,

Jean-Michel FLOCH

Excusés: Hervé ROUXEL, Hervé DELANNOY

ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU:

REPARATATION STERGANN

- ASSURANCES
- VOILES

REPERATATION STERGANN:

Depuis notre dernière réunion, les travaux ont bien avancé. Le bateau a été démâté, réparé (changement des 4 barres de flèche et pose de 2 pataras pris sur le tableau arrière, pose d'un pontet sur la bôme pour éventuellement pouvoir installer un frein de bôme), et remâté entre les averses et les coups de vent. La facture de cette intervention s'élève à environ 3700 €.

Dans le carré, D. LESENNE a fabriqué et installé sur bâbord une étagère du même type que celle qu'il avait faite sur tribord.

Merci à D.LESENNE pour ces travaux et le suivi de l'intervention d'ATLANTIC GREEMENT

ASSURANCES:

Depuis fin septembre, nous étions à la recherche d'un nouvel assureur car notre assureur ALLIANZ nous avait résiliés pour avoir eu 2 sinistres en 2 ans, en nous précisant que cette résiliation prenait effet le 17 octobre 2023.

Après de nombreuses démarches infructueuses auprès d'assureurs et de courtiers, J.P.COTTON qui s'occupait de cette affaire a enfin eu une réponse positive de la part d'AXA. Le montant de la nouvelle assurance (≈ 1260 €) est quasiment le même que celui de l'ancienne. Cette assurance a pris effet le 01/11/2023.

D'autre part, nous avons souscrit une assurance « responsabilité civile » (≈ 320 €). Cela a été fait auprès de la MAIF, car cela aurait été coûteux par AXA.

Concernant le remboursement du dernier sinistre (Barres de flèche), nous attendons un retour de la part d'ALLIANZ, sachant que l'expert vient juste d'envoyer son rapport à cette assurance. Nous savons déjà que le montant du remboursement ne couvrira pas totalement le montant de la facture (franchise, vétusté,). Nous espérons quand même un remboursement d'environ la moitié du coût de la réparation.

Merci à J.P.COTTON pour toutes les démarches et les nombreux appels téléphoniques donnés pour solutionner cette affaire.

VOILES:

Durant la période d'inactivité du bateau, la GV et le génois ont été débarqués et envoyés chez TURQUOISE VOILES pour révision et réparation. La bande anti-UV du génois a été changée. Sur la GV, les goussets de lattes de grand-voile ont été repris et le nerf de chute a été remplacé. Le code 0 avait déjà été réparé au mois de juillet. D.SOTTER a récupéré les voiles qui sont actuellement stockées chez lui.

Nous attendons maintenant un créneau météo favorable pour pouvoir réinstaller les voiles. Nous vous aviserons quand le bateau sera à nouveau opérationnel. Vous pourrez ainsi vous inscrire auprès de P.HILLAIRET si vous souhaitez faire des sorties.

LA PROCHAINE RÉUNION DE BUREAU AURA LIEU LE JEUDI 14/12/2023 à 19H30 à LA MAISON DE LA MER

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

https://ccan-voile-44.fr

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44